

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 5 avril 2019

Lecture et approbation du compte-rendu du conseil municipal du 8 février 2019

Délibération : Vote des taux de fiscalité directe locale 2019

Considérant qu'il devient difficile d'équilibrer le budget en section de fonctionnement, le conseil municipal décide d'augmenter les taux de fiscalité locale directe en 2019 soit :

	2010 et 2011	2012 à 2015	2016	2017 et 2018	2019
Taxe d'habitation	13,71	15,00	15,76	8,04	8,50
Taxe foncière (bâti)	9,14	10,00	10,51	10,51	11,11
Taxe foncière (non bâti)	25,09	27,44	28,83	28,83	35,00

Délibération : approbation des comptes de gestion, des comptes administratifs et affectation des résultats exercice 2018 :

Budgets commune, multiservice, assainissement, lotissement route de Violay

Après vérification les comptes de gestion de la Trésorière correspondent aux comptes administratifs de la Commune.

Budget commune

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSE OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÈDENT	DÉPENSE OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÈDENT
Résultats reportés		46 965.58 €		28 914.11 €
Opérations de l'exercice	226 423.04 €	212 997.34 €	125 071.74 €	130 299.26 €
Totaux	226 423.04 €	259 962.92 €	125 071.74 €	159 213.37 €
Résultat de clôture		33 539.88 €		34 141.63 €
		Excédent de financement		34 141.63 €
		Restes à réaliser	79 421.00 €	90 000,00 €
		Excédent total de financement		44 720.63 €

Le CM décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

au compte 1068 (recette d'investissement) au compte **002** (excédent de fonctionnement reporté)

Budget multiservice

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSE OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÈDENT	DÉPENSE OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÈDENT
Résultats reportés		24 211.71 €	24 628.43 €	
<i>dont part affectée à invest.</i>		20 518.57 €		
Opérations de l'exercice	15 498.12 €	34 900 €	26 481.34 €	27 285.57 €
Totaux	15 498.12 €	38 593.40 €	51 109.77 €	27 285.57 €
Résultat de clôture	/	23 095.28 €	23 824.20 €	/
		Restes à réaliser	0 €	1 500 €
		Besoin total de financement	22 324.20 €	

Le CM décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

au compte 1068 (recette d'investissement) au compte 002 (excédent de fonct. reporté)

Budget assainissement

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSE OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÈDENT	DÉPENSE OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÈDENT
Résultats reportés	/	3 529.37 €	/	13 055.96 €
Opérations de l'exercice	25 503.58 €	21 923.20 €	20 575.42 €	22 298.00 €
Totaux	25 503.58 €	25 452.57 €	20 575.42 €	35 353.96 €
Résultat de clôture	51.01 €	/	/	14 778.54 €
	Restes à réaliser		0 €	0 €
	Excédent total de financement			14 778.54 €

Il n'y a pas d'excédent de fonctionnement :

au compte 1068 (recette d'investissement) au compte 002 (excédent de fonct. reporté)

Budget lotissement Route de Violay :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSE OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÈDENT	DÉPENSE OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÈDENT
Résultats reportés	0	0	32 108.56 €	0
Opérations de l'exercice	36 564.43 €	36 564.43 €	36 564.43 €	32 108.56 €
Totaux	36 564.43 €	36 564.43 €	68 672.99 €	32 108.56 €
Résultat de clôture	0	0	36 564.43 €	
	Besoin total de financement		36 564.43 €	

Il n'y a pas d'excédent de fonctionnement :

au compte 1068 (recette d'investissement) au compte 002 (excédent de fonct. reporté)

Vote des budgets

Après présentation des budgets prévisionnels, le Conseil vote les montants suivants :

COMMUNE - BP 2019 en T.T.C.

ART	INVESTISSEMENT DÉPENSES	BP 2019
040	OPÉRATIONS D'ORDRE	509,00
13913	Départements	509,00
041	OPÉRATIONS D'ORDRE	15 000,00
2113	Terrains aménagés sauf voirie	9 891,06
2151	Réseaux de voirie	5 108,94
16	REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	38 801,00
1641	Remboursement capital emprunts en cours	37 901,00
165	Dépôts et cautionnements	900,00
204	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT	3 800,00
2041582	GFP : Bâtiments et installation	3 800,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	92 100,00
21312	Bâtiments scolaires	3 000,00
21316	Equipements du cimetière	14 000,00
21318	Autres bâtiments publics	400,00
2132	Immeubles de rapport	2 000,00
2138	Autres constructions	1 600,00
2151	Réseaux de voirie	38 500,00
2152	Installations de voirie	6 500,00
21568	Autres matériels et outillage d'incendie et déf civ	4 000,00
21571	Matériel roulant	14 100,00
2158	Autres matériels et outillage	1 000,00

2161	Oeuvres et objets d'art	2 000,00
21783	Matériel de bureau et informatique	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	10 315,57
2315	Immobilisations en cours - installations tech.	5 206,63
238	Avances versées sur commandes d'immob. corp.	5 108,94
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	19 574,43
27638	Créances - Autres établissements publics	19 574,43
	TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT	180 100,00
ART	INVESTISSEMENT RECETTES	BP 2019
001	EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	34 141,63
024	PRODUIT DE CESSIONS	39 000,00
040	OPÉRATIONS D'ORDRE	15 684,00
2802	Frais documents d'urbanisme	1 044,00
28041512	GFP rat. : Bâtiments et installations	324,00
28041581	GFP : Biens mobiliers, matériels	205,00
28041582	GFP : Bâtiments et installations	13 722,00
28051	Concessions et droits similaires	389,00
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	15 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	9 891,06
238	Avances versées sur commandes d'immob. corp.	5 108,94
10	DOTATIONS FONDS DIVERS	11 374,37
10222	FCTVA	10 000,00
10226	Taxe d'aménagement	1 374,37
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	64 000,00
1323	Départements	31 000,00
13251	GFP de rattachement	18 000,00
1342	Amendes de police	15 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	900,00
165	Dépôts et cautionnements	900,00
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	180 100,00

ART	FONCTIONNEMENT DÉPENSES	BP 2019
011	CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	83 505,08
60611	Eau & assainissement	1 500,00
60612	Energie électricité	10 000,00
60621	Combustibles	7 000,00
60622	Carburants	1 600,00
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	6 000,00
60633	Fournitures de voirie	6 000,00
60636	Vêtements de travail	410,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00
6067	Fournitures scolaires	1 300,00
611	Contrats prestation services	1 500,00
6135	Locations mobilières	1 100,00
615221	Bâtiments publics	6 200,00
615231	Voie	8 495,08
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00

61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00
6156	Maintenance	6 000,00
6161	Assurance multirisque	9 000,00
6182	Doc. Générale et technique	300,00
6184	Versements à des org. form.	300,00
6225	Indemnités comptable	300,00
6226	Honoraires	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 900,00
6251	Voyages et déplacements	200,00
6261	Frais d'affranchissement	300,00
6262	Frais de télécommunication	2 300,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 300,00
6282	Frais de gardiennage	200,00
6288	Autres services extérieurs	1 200,00
63512	Taxes foncières	2 100,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	83 130,00
6218	Autre personnel extérieur	200,00
6336	Cotisation CNG, CG de la FPT	900,00
6338	Autres impôts et taxes	200,00
6411	Personnel titulaire	34 000,00
6413	Personnel non titulaire	19 000,00
6451	Cotisations URSSAF	12 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	12 000,00
6454	Cotisations ASSEDIC	1 000,00
6455	Cotisations Assurances personnel	2 440,00
6456	Cotisations FNC supplément familial	400,00
6474	Versements autres œuvres sociales	630,00
6475	Médecine du travail	360,00
014	ATTÉNUATIONS DE PRODUITS	15 326,00
73923	Reversements sur FNGIR	15 326,00
042	OPÉRATIONS D'ORDRE	15 684,00
6811	Dotations amort. immob. corp. et incorp.	15 684,00
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	64 254,92
6531	Indemnités élus	15 500,00
6533	Cotisations retraite élus	650,00
6535	Formation élus	160,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00
6542	Créances éteintes	3 000,00
6553	Service d'incendie	5 962,00
6558	Autres dépenses obligatoires	50,00
657363	À caractère administratif	32 282,92
657364	À caractère industriel et commercial	3 350,00
6574	Subvention fonct. person. droit privé	1 300,00
66	CHARGES FINANCIÈRES	800,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	800,00
68	DOTATIONS AUX AMORT. ET AUX PROVISIONS	1 000,00
6817	Dépréciation actifs circulants	1 000,00
	TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	263 700,00

ART	FONCTIONNEMENT RECETTES	BP 2019
002	EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	33 539,88
042	OPÉRATIONS D'ORDRE	509,00
777	Subventions transférées au résultat	509,00
70	PRODUITS DES SERVICES	5 940,00
70311	Concessions dans les cimetières	800,00
70323	Redevance occup domaine public	700,00
7067	Redevance service périscolaires et ens.	500,00
70841	Mise à disposition personnel facturée	1 600,00
70878	Remboursement par autres redevables	1 780,00
7088	Autres produits activité annexe	560,00
73	IMPÔTS ET TAXES	120 894,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	56 895,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilé	700,00
73211	Attribution de compensation	44 299,00
7381	Taxe add droits de mutation	19 000,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	86 385,00
7411	Dotation forfaitaire	45 771,00
74121	Dotation Solidarité rurale	23 722,00
74127	Dotation nationale de péréquation	2 914,00
742	Dotations aux élus locaux	3 030,00
744	FCTVA	630,00
74832	Attributions du FDTP	7 000,00
74834	Compensation exonération taxe foncière	1 008,00
74835	Compensation exonération taxe d'habitation	2 310,00
75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	14 000,00
752	Revenus des immeubles	14 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 432,12
7718	Autres produits exceptionnels gestion	410,00
7788	Autres produits exceptionnels	2 022,12
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	263 700,00

MULTISERVICE - BP 2019 en H.T.

ART	INVESTISSEMENT DÉPENSES	BP 2019
001	DÉFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	23 824,20
040	OPÉRATIONS D'ORDRE	4 501,00
13911	État et établissements nationaux	378,00
13912	Régions	405,00
13913	Départements	3 718,00
16	REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	20 774,80
16411	Remboursement capital emprunts en cours	20 364,80
165	Dépôts et cautionnements	410,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 500,00

	TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT	51 600,00
ART	INVESTISSEMENT RECETTES	BP 2019
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	20 108,80
024	PRODUIT DE CESSIONS	1 500,00
040	OPÉRATIONS D'ORDRE	7 257,00
28051	Concessions et droits similaires	500,00
28138	Amortissements - autres constructions	2 295,00
28158	Amortissements - autres matériels techniques	3 229,00
28188	Autres immobilisations corporelles	1 233,00
10	DOTATIONS FONDS DIVERS	22 324,20
1068	Excédents de fonctionnement	22 324,20
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	410,00
165	Dépôts et cautionnements	410,00
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	51 600,00

ART	FONCTIONNEMENT DÉPENSES	BP 2019
011	CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	7 360,00
60621	Combustibles	2 300,00
615221	Bâtiments publics	3 760,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	800,00
6156	Maintenance	500,00
023	VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT	20 108,80
042	OPÉRATIONS D'ORDRE	7 257,00
6811	Dotations aux amortissements	7 257,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	210,00
6541	Créances admises en non valeur	200,00
65888	Autres charges de gestion courante	10,00
66	CHARGES FINANCIÈRES	3 974,20
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 974,20
68	DOTATIONS AUX AMORT. ET PROVISIONS	500,00
6817	Dotations aux provisions pr dépréciation actifs circulants	500,00
	TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	39 410,00
ART	FONCTIONNEMENT RECETTES	BP 2019
002	EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	771,08
042	OPÉRATIONS D'ORDRE	4 501,00
777	Subventions transférées au résultat	4 501,00
70	PRODUITS DES SERVICES	420,00
70878	Remboursement par autres redevables	420,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	32 282,92
74741	Participation des communes	32 282,92
75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	1 435,00
752	Revenus des immeubles	1 435,00
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	39 410,00

ASSAINISSEMENT - BP 2019 - H.T.

ART	INVESTISSEMENT DÉPENSES	BP 2019
040	AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS	14 740,00
1391	Subventions d'équipement	14 740,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	2 693,24
1641	Remboursement capital emprunts en cours	2 693,24
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 776,76
2158	Autres	19 776,76
	TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT	37 210,00
ART	INVESTISSEMENT RECETTES	BP 2019
001	EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	14 778,54
040	OPÉRATIONS D'ORDRE	22 431,46
2803	Frais d'études, de R&D	2 760,46
28158	Autres	19 671,00
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	37 210,00

ART	EXPLOITATION DÉPENSES	BP 2019
002	DÉFICIT DE FONCTIONNEMENT	51,01
011	CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	700,00
611	Sous-traitance générale	300,00
61523	Réseaux	400,00
012	CHARGES DU PERSONNEL	1 600,00
621	Personnel extérieur au service	1 600,00
014	ATTÉNUATIONS DE PRODUITS	800,00
706129	Redevance agence eau - red mod réseau collectif	800,00
042	OPÉRATIONS D'ORDRE	22 431,46
6811	Dotations aux amortissements	22 431,46
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	350,00
6541	Créances admises en non-valeur	200,00
6542	Créances éteintes	150,00
66	CHARGES FINANCIÈRES	867,53
66111	Intérêts réglés à l'échéance	867,53
	TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	26 800,00
ART	EXPLOITATION RECETTES	BP 2019
042	OPÉRATIONS D'ORDRE	14 740,00
777	Subventions transférées au résultat	14 740,00
70	VENTES PRODUITS FAB., PRESTATIONS SERV.	8 400,00
70611	Redevance assainissement collectif	7 500,00
706121	Redevance modernisation réseau public	900,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	3 350,00
75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	100,00
7588	Autres	100,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	210,00
773	Mandats annulés	210,00
	TOTAL RECETTES EXPLOITATION	26 800,00

LOTISSEMENT - BP 2019 - H.T.

ART	INVESTISSEMENT DÉPENSES	BP 2019
001	DÉFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	36 564,43
040	OPÉRATIONS D'ORDRE	74 574,43
3555	Stocks final terrains	74 574,43
	TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT	111 138,86
ART	INVESTISSEMENT RECETTES	BP 2019
040	OPÉRATIONS D'ORDRE	91 564,43
3354	Stocks d'étude en cours	10 658,00
3355	Stocks de travaux en cours	25 906,43
3555	Stocks final terrains	55 000,00
16	REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	19 574,43
1641	Emprunt	19 574,43
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	111 138,86

ART	FONCTIONNEMENT DÉPENSES	BP 2019
011	CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	38 000,00
6015	Terrains à aménager	36 000,00
605	Travaux	2 000,00
042	OPÉRATIONS D'ORDRE	91 564,43
7133	Variation des encours	36 564,43
71355	Variation du stock	55 000,00
043	OPÉRATIONS D'ORDRE INTÉRIEUR DE SECTION	0
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	10,00
65888	Autres charges diverses	10,00
66	CHARGES FINANCIÈRES	0
	TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	129 574,43
ART	FONCTIONNEMENT RECETTES	BP 2019
042	OPÉRATIONS D'ORDRE	74 574,43
71355	Variation terrains aménagés	74 574,43
70	PRODUITS DES SERVICES	67 000,00
7015	Vente de terrains aménagés	67 000,00
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	141 574,43

Délibération : évaluation des charges transférées de 12 communes à la communauté de communes de Forez-Est relatives au transfert des zones d'activités communales

Vu le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes de Forez-Est en date du 20 février 2019, relatives au transfert de 14 zones d'activités communales à l'intercommunalité. Il convient d'adopter ce rapport. Après délibération, le Conseil municipal adopte le rapport et le montant des attributions de compensation des communes concernées, en sachant que Saint-Cyr-de-Valorges n'en fait pas partie.

Délibération : opposition au transfert compétence eau à la Communauté de Communes

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la loi du 7 août 2015 dite « loi NOTRe » prévoyait le transfert obligatoire aux communautés de communes des compétences eau potable et assainissement, au 1er janvier 2020.

La loi du 3 août 2018 est venue assouplir ce dispositif de transfert obligatoire de compétences en prévoyant :

- d'une part, que les communes membres d'une communauté de communes peuvent s'opposer au transfert des compétences eau potable et/ou assainissement des eaux usées au 1er janvier 2020, dans la mesure où, avant le 1er juillet 2019, au moins 25% des communes membres de cette communauté représentant au moins 20% de la population totale de celle-ci s'opposent au transfert de ces compétences, par délibération rendue exécutoire avant cette date

Dans la mesure où une telle minorité de blocage serait réunie, le transfert obligatoire de ces compétences sera reporté au 1er janvier 2026, au plus tard.

- et, d'autre part, que la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines » n'est pas rattachée à la compétence « assainissement » et demeurera une compétence facultative des communautés de communes.

En l'espèce, la Communauté de Communes de Forez-Est ne dispose actuellement pas des compétences eau potable et assainissement collectif des eaux usées. La compétence Assainissement Non Collectif est exercée au titre des compétences facultatives de la Communauté de Communes de Forez-Est.

Ainsi le Conseil Municipal se prononce contre le transfert à la Communauté de Communes de Forez-Est au 1^{er} janvier 2020, de la compétence eau potable et de la compétence assainissement collectif des eaux usées.

Délibération : admission de créances éteintes – budget commune

Madame CHERPIN Patricia, adjointe à la Trésorerie de Feurs informe la Commune de Saint-Cyr-de-Valorges que plusieurs créances sont irrécouvrables :

N° pièce	Exercice	Montant	Nom	Prénom	Motif
123	2017	460 €	FROISSARD BESNAULT	Patrick Catherine	Clôture pour insuffisance d'actif dans le cadre d'une procédure collective
116	2017	460 €			
109	2017	460 €			
99	2017	460 €			
78	2017	460 €			
52	2017	60 €			
TOTAL		2360 €			

La créance éteinte s'impose à la commune et à la trésorerie et plus aucune action de recouvrement n'est possible.

Ainsi, le Conseil Municipal admet en créances éteintes la somme de 2 360 € selon l'état transmis.

Délibération : motion de soutien pour le collège Michel de Montaigne, Balbigny

Mme VERICEL nous a transmis une délibération à prendre si le Conseil souhaite soutenir le collège de Balbigny :

« Bien que l'Éducation soit une priorité nationale fixée par le Gouvernement, la dotation globale des moyens (DGM) est revue à la baisse pour l'année scolaire 2019-2020 à Balbigny. La dotation globale des moyens correspond aux moyens humains mis à disposition de chaque établissement collèges et lycées. À la rentrée 2018 : avec un effectif de 469 élèves, la DGM pour Balbigny était de 597,5 heures hebdomadaires (560 heures et 37,5 heures supplémentaires).

À la rentrée 2019 : effectif de 475 élèves (soit + 6 élèves), la DGM sera seulement de 538,10 heures par semaine (497 heures et 40,6 heures supplémentaires). Avec un effectif en hausse, 59.4 heures d'enseignement en moins qui correspondent à 3 postes d'enseignant.

Cette situation est intolérable avec des effectifs de 30 élèves par classe voire plus. »

Plusieurs jeunes de Saint-Cyr-de-Valorges sont scolarisés au Collège Michel de Montaigne à Balbigny. Ainsi, le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter cette motion pour exiger plus de moyens afin de maintenir 19 classes et permettre au collège Michel de Montaigne de fonctionner de manière satisfaisante. L'assemblée adopte la motion de soutien.

Assurance du personnel – agents IRCANTEC

Le Maire informe les conseillers que la commune possède une assurance du personnel. Actuellement seuls les agents affiliés au régime spécial de la CNRACL (ceux qui effectuent plus de 28 heures hebdomadaires) sont assurés. Ainsi si les 2 agents affiliés au régime général de l'IRCANTEC sont en arrêt de travail, l'assurance SMACL ne complète pas le remboursement effectué par la CPAM. En sachant que la CPAM ne rembourse qu'un seul jour de carence sur les 3 comptées et que 50 % du salaire de l'agent sur les jours d'absence.

Le Maire demande aux conseillers s'ils veulent souscrire à une assurance du personnel pour les agents affiliés au régime général, ce qui coûterait à la commune environ 450 € en plus chaque année de cotisation. Néanmoins l'assurance ne rembourse qu'au bout de 10 jours d'arrêt, déduisant cette franchise au total. Exemple : un agent est en arrêt pendant 30 jours, la SMACL complètera le remboursement de la CPAM sur 20 jours.

Pour information, un arrêt maladie de 30 jours pourrait coûter à la commune environ 630 € alors qu'en souscrivant à l'assurance de la SMACL, un arrêt d'une durée supérieure à 10 jours coûterait 222,26 €.

En conclusion, si nous souscrivons à l'assurance, une année où il n'y a pas d'arrêt coûterait environ 450 € ; une année avec 1 arrêt de plus de 10 jours 672,26 €. Sans l'assurance, une année où il n'y a pas d'arrêt ne nous coûterait rien, alors qu'une année avec 1 arrêt coûterait environ 1040 € pour un arrêt de 50 jours, 630 € pour 30 jours, ou encore 240 € pour 11 jours.

Après discussion, l'assemblée décide de ne pas souscrire à cette assurance pour les agents affiliés au régime général. Le Conseil demande plusieurs comparatifs de prix.

Fourrière animale

Le Maire informe les conseillers que les communes ont l'obligation d'avoir une fourrière animale. Actuellement, Saint-Cyr-de-Valorges est rattachée à la SPA de Roanne pour les chiens et l'Arche de Noé à Roanne pour les chats. Ces refuges se situent à 35 km du village. La commune paie :

- à la SPA 0,20 + 0,01 en plus chaque année soit 0,24 € x 312 habitants en 2019 soit 74,88 € pour les chiens. Nouveau tarif de la SPA à partir de 2020 : 0,40 €/habitants.

- à l'arche de Noé 0,40 € x 312 habitants soit 124,80 € pour les chats.

=> Total pour 2019 = 199,68 €.

Le Maire informe qu'il existe le domaine des Mûriers situé à Saint-Etienne-le-Molard, situé à 32,5 km du village qui a pour tarif 0,44 € par habitant pour chiens et chats.

Le Maire demande aux conseillers s'ils sont d'accord pour changer de fourrière animale.

Après discussion, le Conseil Municipal se prononce pour résilier avec la SPA et l'Arche de Noé et d'adhérer au Domaine des Mûriers pour l'année 2020. Une délibération sera prise en fin d'année 2019 quand nous aurons reçu la convention.

Questions diverses

- Saint-Cyr de France : le week-end aura lieu les 20, 21, 22 septembre 2019 à Saint-Cyr-en-Val.

- Points d'apport volontaire (tri) : Patrick THIVILLIER informe le conseil que 2 conteneurs de tri vont être remplacés route de Ressay.

- Multiservice : Plusieurs candidats se sont présentés pour reprendre le multiservice. Le Conseil a choisi et contactera le candidat pour les modalités.

Clôture du Conseil Municipal. La date du prochain conseil est fixée au vendredi 17 mai 2019, 19h00.